

CONDITIONS DE GARANTIE

La Garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défauts tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture

CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quel que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

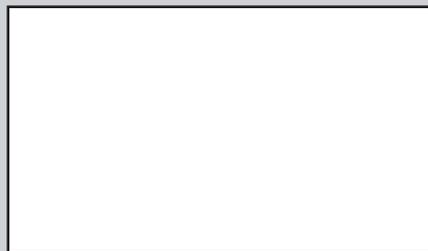
BON DE GARANTIE

TYPE :

PUISSANCE :

DATE DE
FABRICATION :

DATE DE
MISE EN SERVICE :



Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction.

Noirot

107, boulevard Ney - 75883 Paris Cedex 18
Tél. : 01 53 06 27 00 • Fax : 01 42 29 66 05
www.noirot.fr

SAV : 8 Rue Louis Ampère - 02 930 LAON Cedex
Tél. : 03 23 27 31 90 • Fax 03 23 27 31 89



SAS AU CAPITAL DE 6 408 656 EUROS - SIRET B PARIS 334 981 958 00013 - CODE APE 297 A
- C.C.P. PARIS 18 218 12 - N° TVA : FR 84 334 981 958

Entraison de l'évolution de la technique, la société Noirot se réserve le droit de modifier le matériel sans préavis - Textes et photos non contractuels - 421-AA2233-0002-468

Noirot

Convecteur Spot E-II



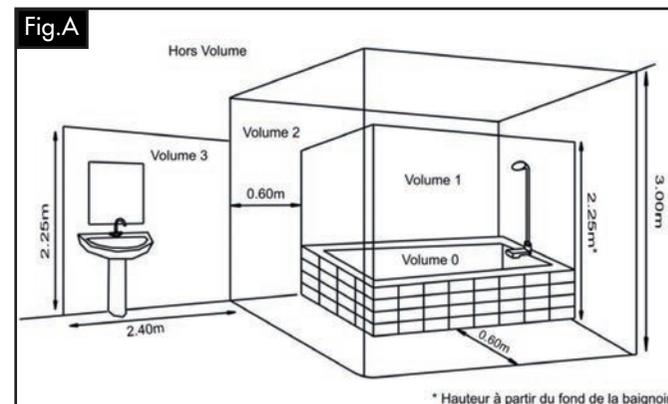
Notice d'Utilisation Installation et Bon de Garantie

(à lire attentivement avant toute opération et à conserver)

1 - RECOMMANDATIONS DE MISE EN PLACE

■ Cet appareil de chauffage électrique est destiné à assurer le chauffage d'ambiance des locaux de type habitat ou assimilables, individuels ou collectifs, neufs ou existants.

■ Il doit être installé de façon à ce que les interrupteurs et autres dispositifs de commande ne puissent pas être touchés par une personne se trouvant dans la baignoire ou dans la douche.



Installation des appareils

L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).



IMPORTANT : NE PAS COUVRIR L'APPAREIL

■ L'appareil peut être installé dans le volume 2 ou 3 des salles d'eau.

■ L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant.

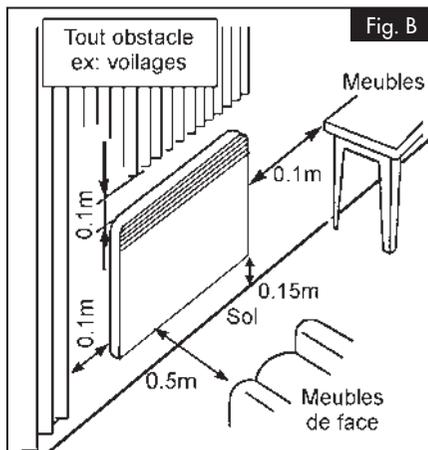
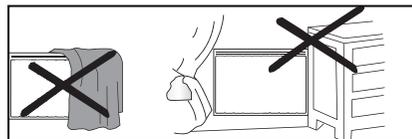
■ Si l'appareil est recouvert, il y a risque de surchauffe.

■ Le logo ci-dessus rappelle ce risque.

■ Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obstruer les entrées ou les sorties d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil.

■ Évitez d'installer l'appareil dans un courant d'air susceptible de perturber sa régulation.

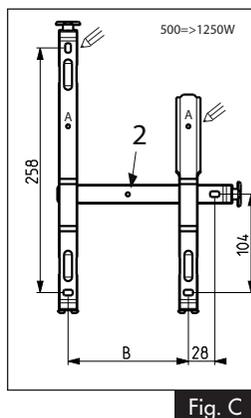
■ Respecter les distances minimum d'installation au sol, aux parois, aux meubles, etc...(Fig.B).



2 - INSTALLATION ET FIXATION

La sortie du câble d'alimentation à travers le mur doit se faire dans la superficie de l'appareil pour éviter d'être visible après installation. Pour faciliter la mise en place et respecter la cote minimale de 150 mm du bas de l'appareil par rapport au sol (Fig.D).

- libérer le dossier en pinçant et en tirant les deux languettes insérables au dos de l'appareil (Rep. 1 Fig.D).
- utiliser le dossier comme gabarit de marquage en le déposant au sol contre le mur. Pointer les trous du dossier (Rep. A Fig. C) pour marquer les fixations inférieures.
- repositionner le dossier pour faire correspondre les marques avec les trous des fixations inférieures.
- vérifier l'horizontalité du dossier, marquer les 2 trous de fixation supérieure, puis percer les 4 trous ainsi repérés.
- replacer le dossier au mur et fixer à l'aide de 4 vis diam.5,5mm max.



6 - IDENTIFICATION DE VOTRE APPAREIL

IMPORTANT : LES CARACTÉRISTIQUES DE L'APPAREIL SONT INDICÉES SUR L'ÉTIQUETTE SIGNALÉTIQUE.



Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E (Laboratoire Central des Industries de l'Electricité) garantit les performances de ces appareils qui respectent les normes d'aptitude à la fonction en plus de l'ensemble des normes de sécurité en vigueur.

Cat. C

Les appareils portant cette estampille vous garantissent le niveau maximum de sécurité et de performance.



Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E (Laboratoire Central des Industries de l'Electricité) garantit que ces appareils respectent l'ensemble des normes de sécurité en vigueur.



L'apposition de cette marque par le fabricant garantit que l'appareil respecte les directives communautaires européennes de sécurité (directive basse tension- dbt) et compatibilité électromagnétique (CEM).

classe II

Appareil de classe 2 : signifie que l'appareil est à double isolation et ne doit donc pas être raccordé au conducteur de protection (fil de terre).



IP...

Indice de Protection de l'enveloppe de l'appareil contre la pénétration des corps solides et liquides

IK....

Indice de résistance aux chocs de l'enveloppe de l'appareil.

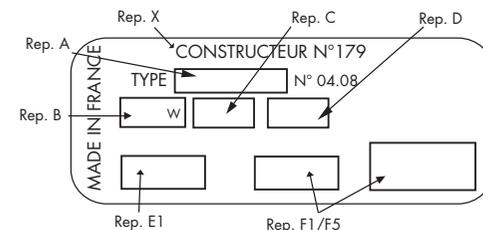


LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES NE DOIVENT PAS ÊTRE JETÉS AVEC LES DÉCHETS MÉNAGERS. VEUILLEZ RECYCLER DANS LES CENTRES APPROPRIÉS.

L'étiquette signalétique est placée en bas et à droite (côté commande) de votre appareil, elle permet de l'identifier.

Elle est composée de :

- La référence complète de l'appareil et son indice de fabrication (rep.A) à préciser pour le SAV.
- Sa puissance en Watt (rep. B).
- Les certificats de conformités (rep. E-C-D-F).
- N° du constructeur (rep X).



■ CHOIX D'UNE PLAGE DE TEMPERATURE :

Les 2 index (Fig. F) situés sur la manette du thermostat sont des butées que l'on peut déplacer (après les avoir extraits de leur emplacement d'origine).

Pour obtenir le point Maxi. d'une plage de température par limitation de la rotation (exemple : de la position 0 à 7 du bouton de réglage du thermostat), placer l'index dans le trou face au repère M Fig.F. Pour obtenir une température fixe préalablement réglée (exemple : la position 7 du bouton de réglage du thermostat), placer l'index dans le trou face au F Fig.F.

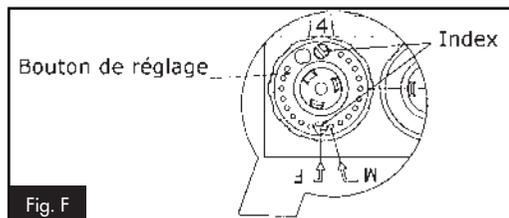


Fig. F

5 - ENTRETIEN

■ Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur de celui-ci en passant l'aspirateur sur les entrées et sorties d'air.

■ Utilisez de préférence des produits nettoyants universels à base d'agents tensio-actifs (savon, etc...) et un chiffon type microfibres. Pour un simple dépoussiérage, un chiffon suffit.

■ **TOUTES LES INTERVENTIONS SUR NOS APPAREILS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES HORS TENSION ET PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET AGRÉÉ.**

Recommandations et conseils

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Veillez à ne rien introduire dans l'appareil.

Lors de la première chauffe, il peut s'échapper une odeur, ce phénomène disparaît après quelques minutes de fonctionnement.

Si votre installation est équipée d'un délesteur : Le délestage étant prioritaire, il est possible que l'appareil ne chauffe pas, en cas de surconsommation momentanée (lave-linge + four + fer à repasser...). Ceci est normal. Dès rétablissement d'une consommation normale, l'appareil se remettra en chauffe.

Prévu pour être raccordé à un réseau d'alimentation électrique 230V~ 50Hz.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

■ **NE JAMAIS UTILISER DE PRODUITS ABRASIFS OU À BASE D'ACÉTONE QUI RISQUERAIENT DE DÉTÉRIORER LE REVÊTEMENT EPOXY.**

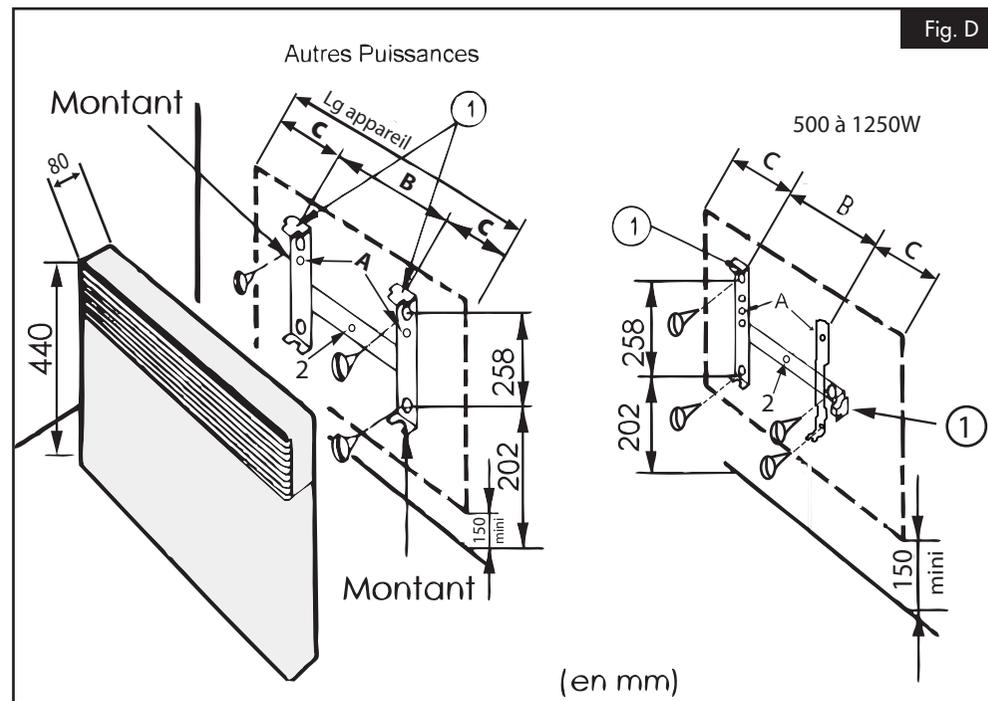


Fig. D

Nota : Pour centrer latéralement votre appareil, aidez-vous du trou rep. 2 Fig. C&D.

Puissances	500W	750W	1000W	1250W	1500W	1750W	2000W
Intensités	2,2A	3,3A	4,3A	5,4A	6,5A	7,6A	8,7A
Lg Appareil	340	340	420	500	580	660	740
B	128	128	208	208	178	248	320
C	106	106	106	146	201	206	210

3 - RACCORDEMENT ELECTRIQUE

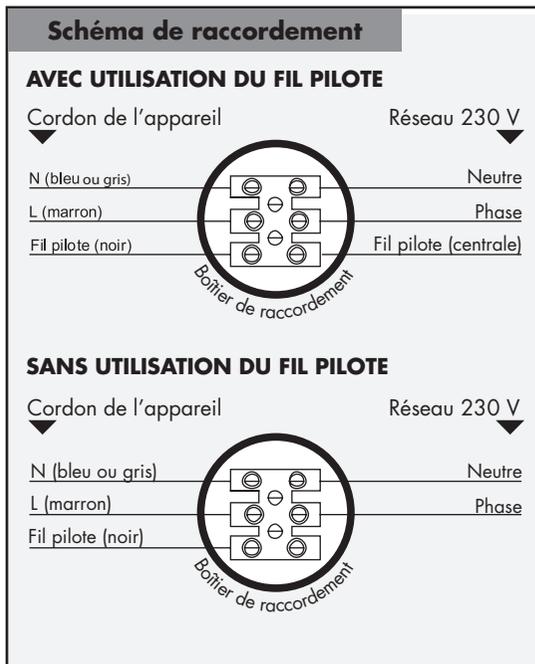
■ L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

■ L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).

■ L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA, notamment dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.

■ Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

■ Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de la boîte de raccordement mural.



RESPECTER LE SENS DE BRANCHEMENT :

MARRON = PHASE,
BLEU ou GRIS = NEUTRE,
NOIR = FIL PILOTE

Le fil noir ne doit en aucun cas être raccordé à une borne de terre ou au fil VERT / JAUNE.

Mode	Signal à transmettre	Mesure par rapport au neutre
Confort	—	0 Volt
Eco	~	230 Volts
Hors-gel	—	115 Volts négatif
Arrêt Chauffage	—	115 Volts positif
Conf. -1°C	3s 297s	230 Volts/3s
Conf. -2°C	7s 293s	230 Volts/7s

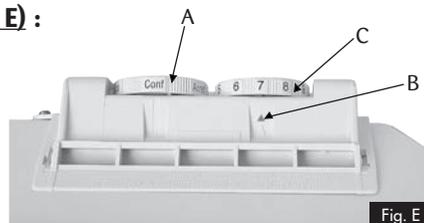
NOTA : Les ordres de programmation sont distribués par les signaux suivants, mesurés par rapport au Neutre.

4 - UTILISATION DES COMMANDES

La régulation électronique de cet appareil a été conçue pour vous donner le maximum d'économie.

LE BOITIER DE COMMANDE COMPREND (Fig. E) :

- 1 témoin de chauffe de l'appareil (Rep. B).
- 1 bouton de réglage de la température CONFORT (Rep. C).
- 1 commutateur (Rep. A.) 4 fonctions PROG / ARRÊT CHAUFFAGE / CONF / ECO.



LE COMMUTATEUR VOUS PERMET DE SELECTIONNER 4 FONCTIONS (Rep.A) :

- **CONF. :** Maintient la température Confort réglée par le bouton de réglage du thermostat
- **ECO. :** Maintient la pièce à la température Economique.
- **PROG. :** Permet de recevoir des ordres de fonctionnement programmés.
- **ARRÊT CHAUFFAGE :** Arrête la fonction chauffage de l'appareil.

REGLAGE DE LA TEMPERATURE CONFORT :

- Le réglage de la température ambiante s'effectue entre les graduations 1 et 9.
- Fermer les portes de communication de la pièce, mettre le commutateur de fonctions (Rep. A Fig. E) sur Conf. et mettre le bouton de réglage (Rep. C Fig. E) sur 5. Le voyant s'allume (Rep. B Fig. E). Attendre quelques heures pour que la température se soit stabilisée à la valeur souhaitée.
- Si la température obtenue ne vous convient pas, augmenter ou diminuer la valeur de la consigne d'un quart de point avec le bouton de réglage.
- Attendre de nouveau quelques heures pour vérifier la valeur de la température de confort.

REGLAGE DES FONCTIONS ECONOMIQUE :

- **1er Cas :** **VOUS ETES DANS LA PIECE.** Régler le commutateur de fonctions sur Conf. La température obtenue est celle réglée initialement. Au besoin, affinez cette température à l'aide d'un thermomètre.
- **2ème Cas :** **VOUS N'ETES PAS DANS LA PIECE OU LA NUIT.** Régler le commutateur de fonctions sur Eco. Cette position économique provoque un abaissement de la température de la pièce de -3,5°C environ.

Utilisation du mode 6 ordres par fil pilote.

Si votre installation est gérée par un gestionnaire du type Tempo d'EDF, les abaissements de Conf.-1 ou Conf.-2 se feront sur ordre de cette centrale, selon la période tarifaire.

Les 6 ordres sont Conf., Eco., Conf.-1, Conf.-2, Hors -Gel, et Arrêt Chauffage (voir tableau du chapitre - 4).

* Conf.-1 provoque un abaissement de la température de -1°C par rapport à la position Confort.

* Conf.-2 provoque un abaissement de la température de -2°C par rapport à la position Confort.

REMARQUES :

- Les fonctions Conf.-1 et Conf.-2 permettent de diminuer les consommations électriques par l'intermédiaire d'une Centrale de Programmation réalisant de la gestion tarifaire avec les contrats du type TEMPO d'EDF.
- Votre appareil étant équipé d'un thermostat électronique 6 ordres : les changements commandés par le gestionnaire et le programmeur ne sont pas immédiats : il faut attendre environ 15 secondes avant leur prise en compte.

NOTA : Si votre installation est équipée d'un délesteur de puissance, le délestage est prioritaire; il est possible que l'appareil ne chauffe pas. Dès disparition du signal de délestage, l'appareil se remettra en chauffe.